



Fédération Royale Marocaine de Natation



PROCES VERBAL N° 05/2017-2018 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Tenue le 24 Février 2018

à la salle de réunion du comité directeur du MAS - Fès

Membres présents :

M. Driss HASSA
M. Youssef ZIAD
M. Zouheir EL MOUFTI
M. Rachid ABOUZAIID
M. Bouabid SALLAK
Mme Amina ZAGHLOUL
M. ELhassan RASSILI
M. Mohammed CHANNANI
M. Abdelhalim FAKIHANI
M. Alabid IRAQUI HOUSSAINI
M. Mustafa KAROUCH
M. Mohamed BAKRI
M Youssef. ELHOUAT

Membres Absents excusés:

M. Hassan DASOULI
M. Aziz ALAOUI RACHIDI.
M. Abdelilah ZAJI

La réunion est ouverte à 15 h, sous la présidence de Mr Driss HASSA, Président de la FRMN qui a souhaité la bienvenue aux membres du C D. Le secrétariat était assuré par Mr EL MOUFTI Zouheir, Secrétaire Général de la FRMN.

Avant de commencer la discussion des points de l'ordre du jour, les membres présents ont lu la Fatiha à la mémoire de:

- ROUIZ Mohamed : Ex entraîneur de l'équipe nationale de WP et de l'équipe de RCA – Natation
- ELHAZZAZ Hamid : gloire du foot Ball Marocain et ex Président du Comité Directeur du MAS
- Le père de Mr BOURZIK Mustapha : officiel international et membre de la commission technique.
- La mère de Mr LAMMANI Abdelghani, membre de la commission des infrastructures et Officiel de natation.

M. le Président a, par la suite, tenu à rappeler le caractère fraternel et de collaboration qui règne entre les membres du Comité Directeur de la FRMN lors du traitement des différents points et problèmes rencontrés dans la gestion et que tous les membres sont soumis à un droit de réserve et de respect. Il a aussi distribué à l'assistance et pour information, une fiche détaillant les documents à préparer pour les travaux d'audit au titre des exercices allant de 2012 à 2016.

Ordre du jour

- 1- Homologation de PV N° 04
- 2- Courrier : Arrivée et Départ
- 3- Activités des organes centraux
- 4- Désignation et attributions du Directeur Technique National
- 5- Etude des dossiers de demande d'affiliation
- 6- Situation financière
- 7- Etude des dossiers administratifs des associations affiliées à la FRMN
- 8- Divers

1- Homologation du P.V N°4,

Le P.V N° 4 est homologué à l'unanimité sans changement.

2- Courrier,

Voir annexe ci-joint

3- Activités des organes centraux,

➤ **Commission des Statuts et Règlements :**

M. Le Président de la commission a donné un aperçu général concernant les dernières activités de la commission à savoir l'établissement des programmes des compétitions nationales, l'homologation des résultats et l'actualisation des records et performances.

Par ailleurs, sur proposition de la CSR, le CD a décidé de modifier le mode de qualification aux championnats du Maroc de natation (50 m), en qualifiant les 16 premiers nageurs par catégorie des résultats confondus des Interclubs 3 et 4 ainsi que des résultats de la Coupe du Trône et des Gymnasiades 2018.

- Les temps réalisés par les nageurs en bassin de 25 m seront convertis en temps de bassin de 50 m ;

Il a aussi été rappelé :

- qu'il a été décidé que les nouveaux règlements Fina Natation course seront applicables à partir de la 1^{ère} journée de l'inter club 4 du 22 Avril 2018,
- que les temps enregistrés lors des Gymnasiales Marrakech 2018 seront pris en considération pour la qualification aux championnats du Maroc 2018.

Comme il a été stipulé dans le communiqué 09/2018, le tirage au sort pour déterminer l'ordre des équipes lors des matchs de WP de la coupe de SAR Lalla Khadija, a été effectué ce jour, juste avant le début de la réunion du CD.

➤ **Commission AD HOC chargée de la logistique et protocole**

Achat des médailles et coupes pour les rencontres de natation et Water polo programmées pour le mois de Mars

➤ **La Commission médicale**

- Suivi de l'établissement du livret médical pour les nageurs devant participer aux gymnasiades 2018.

- Couverture médicale de toutes les compétitions fédérales en natation et Water Polo
- Participation aux journées de formation des entraîneurs de natation consacrées à la mise en place des nouveaux règlements Fina de natation pour les sensibiliser à l'antidopage.
- Intervention lors du séminaire de développement de la natation féminine qui sera organisée le 03 Mars 2018 au club USCM – Rabat.

➤ **Commission féminine de Natation**

Suite à la décision du Comité Directeur du 27/02/2018 et dans le cadre de la promotion du Water Polo féminin et sur proposition de la Commission Féminine, il a été décidé d'organiser la Coupe de Son Altesse Royale Lalla Khadija de Water Polo le 04 Mars 2018 à l'IRFC – Salé selon le programme :

- 1er match à 09 heures 00 mn du matin : Demi-finale entre SNF et CODM
- 2ème match à 09 heures 45 mn du matin : Demi-finale entre OCK et ASS
- Finale à 14h 45

La Présidente de la Commission Féminine Madame Amina ZAGHLOUL a, à cet effet, invité l'ensemble des membres du Comité Directeur à honorer par leur présence le déroulement de la Coupe de Son Altesse Royale Lalla Khadija de Water Polo Féminin, le Dimanche 04 Mars 2018 à L'IRFC- SALE. Ainsi qu'au séminaire consacré au développement de la natation féminine qui se déroulera le Samedi 03 Mars 2018 au Club USCM. Au cours de ce séminaire le CD honorera plusieurs femmes pour les services rendus à la natation Marocaine.

➤ **Commission de COMMUNICATION**

M.IRAQUI Abid a présenté au CD la maquette de la revue qui sera publiée par la Fédération, intitulée « parlons natation » le CD a donné son accord pour cette maquette et il a chargé la commission de veiller à la publication du 1er numéro la veille de l'organisation du trophée Moulay Hassan.

➤ **Commission Technique**

Suivi de la préparation des nageurs devant participer aux gymnasiades dans 3 centres régionaux – Rabat (club FUS) – IRFC et Meknès (Club CODM).

➤ **Commission d'arbitrage**

M. le Président de la commission a informé le CD que la commission veille à :

- La collecte des renseignements des officiels actifs en constituant une banque de données.
- La désignation des officiels et des arbitres pour les compétitions nationales de natation, de l'eau libre et W.P
- par ailleurs le CD a décidé sur proposition de la commission ;
 - * d'organiser des journées de formation les 08 et 15 Avril 2018 relatives aux nouveaux règlements Fina de natation course. La commission d'arbitrage coordonnera avec la commission de Formation pour concrétiser cette formation.
 - * d'organiser une formation pour les secrétaires administratifs pour mettre en place le nouveau logiciel de la gestion des compétitions « Meet manager »
 - * de confectionner des badges pour les officiels confirmés.
 - * de programmer une formation générale pour les nouveaux officiels et une formation spécialisée pour les officiels confirmés.

4- Désignation et attributions du Directeur Technique National,

Vu que quatre candidats ont postulé pour ce poste et que le traitement de ce point nécessite énormément de temps, les membres présents ont convenu de l'ajourner la décision à une réunion ultérieure du CD pour mieux analyser les dossiers et pouvoir ainsi faire le bon choix du candidat.

5- Etude des dossiers de demande d'affiliation,

Il a été convenu ,après discussion , de faire preuve de vigilance en ce qui concerne l'acceptation de l'affiliation des nouvelles associations (notamment celles qui présentent un dossier administratif complet tel qu'il a été déposé auprès des autorités locales sans pour autant justifier le lieu consacré aux entraînements de leurs nageurs conformément aux Règlements Généraux de la F.R.M.N.)

- Suite au compte rendu de visite présenté par la commission fédérale mixte concernée et désignée précédemment par le C.D. Il a été décidé d'accepter provisoirement l'affiliation ACRA d'El Houceima en attendant son acceptation définitive par la prochaine Assemblée Générale de la FRMN (sous réserve de la présentation d'une attestation de mise à disposition d'une piscine pour l'entraînement pour deux saisons sportives) .

6- Situation Financière de la FRMN :

Monsieur Rachid ABOUZAIID a informé l'assistance que la situation de la trésorerie de la Fédération n'est pas confortable tenant compte de ses différents engagements, suite à quoi il a été convenu qu'il y a lieu de recouvrer le restant des créances des associations au plus tard le 23/04/2018.

Par ailleurs le CD a décidé :

- D'actualiser le barème de rémunération pour déplacement.
- D'accorder une augmentation entre de 10 et 15 % suivant l'indice de vie au profit des salariées de la Fédération

7- Etude des dossiers administratifs des associations affiliées à la FRMN :

L'ensemble des associations sont tenues d'actualiser leurs dossiers administratifs auprès de la Fédération Royale Marocaine de Natation. A cet effet elles sont invitées à communiquer à la Fédération au plus tard le 30 Avril 2018, les documents suivants :

- Statuts de l'association
- Le PV de la dernière assemblée générale de l'association tenue conformément aux statuts de l'association.
- La liste des membres du CD de l'association.
- Le récépissé définitif de dépôt du dossier administratif de l'association auprès des autorités locales.

Passé ce délai, la Fédération sera dans l'obligation de geler les activités des associations qui n'auront pas actualisé leurs dossiers administratifs auprès de la Fédération.

8- Divers

- Le CD a entériné la décision de programmer l'achat d'un chronométrage mobile et ce dans le cadre du programme Fina du support financier octroyé aux Fédérations.
- Dans le cadre de l'organisation par la FINA de la conférence mondiale sur le Water polo du 26 au 28 Avril 2018 à Budapest, le CD a désigné Messieurs ELHAOUAT Youssef et ELALLAM Farid pour représenter le Maroc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 19h05.

Le Président

Secrétaire Général

Driss HASSA

EL MOUFTI Zouheir